

Lettre de Christin à D'Alembert, 13 janvier 1780

Expéditeur(s) : Christin

Les pages

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

Relations entre les documents

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.□

Citer cette page

Christin, Lettre de Christin à D'Alembert, 13 janvier 1780, 1780-01-13

Irène Passeron & Alexandre Guilbaud (IMJ-PRG) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Consulté le 12/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/dalembert/items/show/1319>

Informations sur le contenu de la lettre

IncipitLes anciens protégés de M. de Voltaire ont des droits...

RésuméRéclame ses bontés comme ancien protégé de Volt. Est persécuté par des prélats contre lesquels il a plaidé. Maire et lieutenant général de police de Saint-Claude, il a été destitué. Montbarey. Citoyens opprimés, injustice flagrante, mais pas de protection. D'Al. doit remplacer Volt., Nivernais, Maurepas. Annales de Linguet.

Justification de la datationNon renseigné

Numéro inventaire80.02

Identifiant176

NumPappas1778

Présentation

Sous-titre1778

Date1780-01-13

Mentions légales

- Fiche : Irène Passeron & Alexandre Guilbaud (IMJ-PRG) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).
- Numérisation : Irène Passeron & Alexandre Guilbaud (IMJ-PRG).

Editeur de la fiche Irène Passeron & Alexandre Guilbaud (IMJ-PRG) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Informations éditoriales sur la lettre

Format du texte de la lettre Non renseigné
 Publication de la lettre Non renseigné
 Lieu d'expédition Saint-Claude, Franche-Comté
 Destinataire D'Alembert
 Lieu de destination Paris
 Contexte géographique Paris

Information générales

Langue Français
 Source autogr., d.s., « St. Claude », 3 p.
 Localisation du document Paris Institut, Ms. 2466, f. 212-213

Description & Analyse

Analyse/Description/Remarques Non renseigné
 Auteur(s) de l'analyse Non renseigné
 Notice créée par [Irène Passeron](#) Notice créée le 06/05/2019 Dernière modification le 20/08/2024

1778

Christian
fils

St. Claude le 10 janvier 1780.

212

Monsieur

Les autres protégés de M. de Voltaire ont des
droits à vos bontés. permettez moi, Monsieur, de les
villaniser. Depuis la mort de ce grand homme je suis
persécuté et opprimé par des prêtres, par lequel j'ai
défendu votre cause. La liberté de double mille hommes
que la superstition et la Corvée Monastère avaient
plongés dans l'esclavage.

Le Roi avait rendu en 1775, à la suite de St.
Claude le droit qui lui appartenait déjà à l'égard de
officiers Montignaux. nommé par mes collègues
à l'office de Maire et de Lieutenant. Général de police
que nous nous sommes longtemps exercé avec honneur,
j'en ai été débarrassé par un tel homme, votre but
le doit être tout prêtre. L'acte de désobéissance
a été surpris par les dits ennemis, dans les
bureaux de M. de Chamborey. Tous ceux qui
comparaissent avec moi le Corps Municipal ont

1
et enveloppés dans la même disgrâce. On nous
a substitué les femmes, les gens d'affaire des
ennemis de notre Ville, et tous de ill^{es} officiers, tous
les Citoyens sont opprimés. Nous saurons par d'autres
Sénateurs que ne regarde que nous. Mais notre
patrie nous impose le devoir sacré de résister
contre une détermination inique qui la livre aux
rapines de ses plus redoutables adversaires.

Notre villanerie est si just^e, que nous sommes
et l'esp^{er}er qu'on daigne l'écouter. Mais nos ennemis
nous font tous les dangers de l'Étranger. Sans
Cécile, sans protection, d'après nous que la
bon droit, nous ne pouvons résister qu'à un
philosophe bémol. C'est à Monsieur de l'Assemblée
de remplacer M. de Voltaire. Si vous pouvez,
Monsieur, par le Cécile de M. de l'Assemblée,
ou de quelques autres de vos amis, faire parvenir
au Roi ou à M. de l'Assemblée la Représentation
que par l'honneur de votre adresse, nous obtenons
aussi. La justice que nous résistons. C'est
bref dans nous serons résolvables à votre

Vertu, J'aurais voulu dire nos ennemis, c'est
 même temps que nos vœux admireront comme
 l'homme de lettres, non, vous, l'homme de bien,
 l'homme de bien.

Nous ne avons dit que la vérité la plus exacte,
 nous ne redoublons ni étendue, ni information.

On m'avait voulu dire de faire toutes nos
 représentations dans le monde de l'homme qui
 du-on, pour les pas le bien, mais à dire le bien,
 qui se ne serve jamais de la mauvaise homme,
 du diabolique des pas de bien, et de tous les
 hommes illustres.

Pardonnez-moi, Monsieur, la liberté que
 j'ai prise, et daignez agréer l'assurance
 du profond respect avec lequel j'ai l'honneur
 d'être

Monsieur

Votre très humble et très
 obéissant serviteur
 Diderot

La parole que le bien nous rendra plus, autant
 l'homme que bien que le bien de l'homme.